



Ville de Revel

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées au titre de l'exercice 2025

N° 001.03.2026

Rapporteur :
Michel FERRET

L'an deux mille vingt-six le trois du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 24 février 2026.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 21
- Nombre de pouvoirs : 4
- Votants pouvoirs compris : 25

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5^e adjointe, Jérôme GARCIA, 6^e adjoint, Martine MARÉCHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Brigitte BURSON-BRYER, Alain SARTORI, Catherine FÉVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Marie ARGENCE, Robert CLÉRON, Bertrand JAULIN

Absents excusés

Christelle FEBVRE a donné procuration à Marielle GARONZI
Frédéric GALINIE a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Pascale CONTE-DUMAS
Caroline MASSON a donné procuration à Annie VEAUTE
Valérie MAUGARD, Jean-Louis CLAUZEL, Rémi DERON-LOUP, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

- oOo -

Il est rappelé que l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260304-001032026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 05/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

En 2025, les opérations foncières suivantes ont été réalisées :

Acquisitions

Désignation cadastrale/propriétaire/localisation			Conditions de cession	Objet	Date de signature
ZV n° 630, 631, 632, 635, 636, 650, 652, 654, 692 et 694 (11 860 m²)	ASL Le Clos de Cocagne	Lieu-dit La Ponce	1 €	Rétrocession et classement dans le domaine public de la voirie, des réseaux et espaces communs du lotissement	24 juin 2025
ZV n° 534, 535, 536, 538, 539, 541, 543, 544, 545, 548, 550, 551, 552, 553, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 567 et 568 (13 038 m²)	Société anonyme d'habitations à loyer modéré ALTEAL	Rue des Près de la Ponce	1 €	Rétrocession et classement dans le domaine public de la voirie, des réseaux et espaces communs du lotissement	22 décembre 2025

Cessions

Désignation cadastrale/acquéreur/localisation			Conditions de cession	Objet	Date de signature
ZO n° 199 (13 m²)	M. Jean-Claude ORTUNO, Mme Myriam ORTUNO et M. Christophe ORTUNO	Rue du Pont du Sor	275 €	Régularisation foncière	17 février 2025
ZX n° 478 (521 m²)	SCI CECI CELA	Chemin de la Pomme	6 800 €	Terrain non bâti servant d'accès	21 octobre 2024

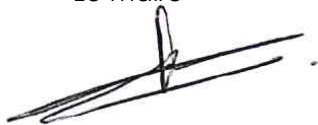
Le bilan de ces opérations foncières sera annexé au compte financier unique de la commune.

Après présentation par monsieur Michel FERRET, le conseil municipal prend acte de ce bilan.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Revel, le 4 mars 2026

Le maire



Laurent HOURQUET

Le secrétaire de séance



François LUCENA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20260304-001032026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 05/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation